

**CACEIS mandaté par PROGRAMMA 101 pour la première SICAF à gestion externe
agrée par la Banque d'Italie**

CACEIS en Italie a été choisi par P101, société de capital-risque qui investit dans le secteur du numérique et des technologies, pour assurer les fonctions de dépositaire et d'agent administratif de Programma 101 SICAF S.p.A., la première SICAF à gestion externe agréée par la Banque d'Italie.

La Banque d'Italie vient en effet d'autoriser la société de capital-risque P101, fondée en 2013 par Andrea Di Camillo, à opérer en qualité de Société de Gestion reconnue comme Gestionnaire EuVeca - le gestionnaire externe d'une SICAF - ainsi que le prévoit la directive européenne sur les gestionnaires de fonds alternatifs (directive AIFM).

CACEIS exercera l'ensemble des missions de contrôles relatifs à la conservation et à la fonction dépositaire. Il vérifiera notamment les limites d'investissement prévues par le règlement et les statuts de la SICAF, procédera au calcul de la valeur liquidative, assurera la tenue du registre des investisseurs et des reportings réglementaires avec les autorités de surveillance.

Giorgio Solcia, Managing Director de CACEIS en Italie, déclare : « *Nous sommes heureux d'accompagner la création de la première SICAF à gestion externe en Italie avec des services intégrés d'agent administratif et de dépositaire. Notre expertise dans ce secteur nous permet d'être aux côtés des SICAF, des structures juridiques qui, selon moi, occuperont bientôt une place importante dans le panorama italien de la gestion d'actifs.* »

Glenda Grazioli, Partner de P101, ajoute : « *Nous sommes très fiers d'être parmi les premiers à mettre en œuvre une des dispositions de la directive AIFM ; P101 acquiert ainsi une dimension institutionnelle nouvelle qui lui permettra à l'avenir de s'adresser à des investisseurs institutionnels internationaux.* »

La SICAF (société d'investissement à capital fixe) a été introduite dans le système juridique italien par la transposition de la directive 2011/61/CE, mieux connue sous l'intitulé *Directive sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (Directive AIFM)*. La SICAF est un organisme de placement collectif de type fermé, constitué sous forme de société, qui a la faculté de gérer ses actifs directement ou par l'intermédiaire d'un gestionnaire externe. L'investisseur est actionnaire et, à ce titre, peut prendre part aux processus décisionnels concernant la gestion des actifs.

A propos du groupe CACEIS

CACEIS est un groupe bancaire spécialisé dans les services financiers aux investisseurs institutionnels, sociétés de gestion et grandes entreprises. Présent en Europe, en Amérique du nord et en Asie, CACEIS propose une gamme complète de produits et services : exécution, compensation, banque dépositaire-conservation, administration de fonds, solutions de Middle-Office, change, prêt-emprunt de titres, support à la distribution des fonds et services aux émetteurs. Avec 2330 milliards d'euros d'actifs en conservation et 1480 milliards d'euros d'actifs sous administration, CACEIS est un leader européen de l'Asset Servicing et compte parmi les principaux acteurs mondiaux (chiffres au 31 décembre 2015).

www.caceis.com

Contacts presse

Chloé Lallemand
Tél. : +33 1 57 78 18 18
chloe.lallemand@caceis.com

Muriel Plessis
Tél. : +33 1 57 78 18 19
muriel.plessis@caceis.com